

Non-résidents

Taux d'impôt fédéraux sur le revenu des particuliers - 2024¹

Revenu imposable				Non-résidents 48 %		
Limite inf.		Limite sup.		Impôt de base	Taux sur l'excédent	
-	\$	à	55 867 \$	-	\$	22,20 %
55 868		à	111 733	12 402		30,34 %
111 734		à	173 205	29 352		38,48 %
173 206		à	246 752	53 007		42,92 %
246 753		et plus		84 573		48,84 %

1) Les taux d'impôt tiennent compte des propositions budgétaires et des communiqués jusqu'au 15 janvier 2024.